



Créer des badges numériques

## Description

***Pourquoi, comment et à quelles fins?***



**Hervé Dignard**

*Agent de recherche et de développement*

*Institut de coopération pour l'éducation des adultes*

## RÉSUMÉ

Issus du Web 2.0, les badges numériques sont une réalité relativement nouvelle dans l'univers de l'éducation des adultes, du moins au Québec. Le *badge*<sup>[1]</sup> numérique est une image en ligne qui rend compte d'une réalisation, d'un apprentissage ou d'une compétence. Il est octroyé à une personne en fonction de critères d'attribution précis qui ont été définis par l'organisme émetteur. On reconnaît généralement plusieurs grands usages à un badge numériques, comme ***motiver*** les personnes, ***reconnaître***

des compétences ou des apprentissages et **certifier** la maîtrise de ce qui est reconnu.

Les personnes intéressées pourront bénéficier des lumières de nombreuses communications qui expliquent ce que sont les badges numériques, à quoi ils servent et comment il faut les utiliser. Cependant, on en retrouve peu qui s'intéressent à la création de badges numériques.

Le présent article propose donc de répondre simplement aux interrogations des personnes qui se demandent pourquoi ils devraient créer des badges numériques, comment ils pourraient le faire et à quelles fins.

[1] Le terme « badge » est utilisé ici par proximité le vocabulaire anglais généralement utilisé dans ce domaine. Selon le Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française, il serait plus approprié de parler de « macaron » que de badge. L'Office soutient à ce titre que « l'emprunt à l'anglais badge est généralisé dans l'usage du français européen depuis les années 60. Au Québec, c'est le terme français macaron qui s'est imposé dans l'usage; l'emprunt badge n'y comble aucune lacune lexicale. »

## QU'EST-CE QU'UN BADGE NUMÉRIQUE?

Mais qu'est-ce qu'un badge numérique? Voilà la première question à laquelle il faut répondre avant de présenter des raisons et des motifs de créer des badges numériques ainsi que des contextes d'utilisation.

### Les caractéristiques du badge numérique

C'est une image



Figure 1

Le badge numérique est une image en ligne qui rend compte d'une réalisation, d'un apprentissage ou d'une compétence en fonction de critères d'attribution et d'une preuve (Figure 1). Cette image est liée à une page Web qui présente des renseignements qui confirment la valeur de ce qui est reconnu. Ces renseignements précisent le nom du badge et sa description, le nom de l'organisme émetteur, les critères d'attribution du badge et les preuves de réalisation recueillies, la date d'émission du badge et

les précisions concernant sa validité (ICÉA, 2019).

#### **C'est un outil ouvert, libre et gratuit**

Le badge numérique s'inscrit dans la mouvance du logiciel libre. Un système de badges implique en effet une structure ouverte de mise en ligne qui facilite le partage à toute personne qui a accès à un ordinateur ou à Internet (ICÉA, 2017).

#### **C'est un outil de reconnaissance puissant et polyvalent**

Le badge numérique permet de reconnaître facilement les progrès des apprenants, quel que soit leur âge. Son caractère visuel rend concrète et visible la progression des apprentissages d'une personne (par exemple, lorsqu'un badge propose une gradation en quartiers ou en étapes). Le badge numérique favorise la reconnaissance et la certification de savoirs et de compétences qui le sont difficilement, notamment parce qu'on dispose de peu d'information sur le lieu, le contexte ou la manière dont ils ont été acquis, de même que sur leur utilité ou leurs conditions d'utilisation. Le badge numérique peut même favoriser la reconnaissance rétroactive des compétences (ICÉA, 2017). Sa valeur dépend par ailleurs de la reconnaissance qu'on lui accorde. Ainsi, sa puissance est relative au poids du nombre de personnes et de milieux qui lui accordent de l'importance.

#### **C'est autre chose qu'un diplôme ou une attestation**

Le badge numérique remplit une fonction moins instrumentale que le diplôme ou l'attestation. Cet outil est directement lié aux objets qu'il reconnaît et rend visibles. Il témoigne en premier lieu du chemin parcouru par la personne, des apprentissages qu'elle a réalisés avec succès et des compétences qu'elle maîtrise. Il contribue ainsi au renforcement de l'estime de soi de la personne qui l'obtient. Il favorise également le renforcement des liens qui unissent les personnes qui composent un groupe ou un milieu directement concerné par un ensemble de badges numériques (ICÉA, 2017).

#### **La constitution matérielle d'un badge**

Le badge numérique se compose de métadonnées qui permettent d'en savoir plus sur son authenticité, sa source et sa valeur. La figure 2 présente l'exemple d'un badge numérique NCF reçu par courriel. On peut y voir l'image du badge, son nom ainsi que sa description.



Figure 2

Cette description explique que le badge reconnaît « *la participation active d'une personne à des ateliers de la démarche de groupe Nos compétences fortes* ». Elle présente par ailleurs les objectifs d'apprentissage atteints par cette personne lors de la réalisation de ces ateliers.

Pour en savoir plus sur ce badge, il faut cliquer sur son image. Elle permet d'accéder à la page Web du badge qui permet de découvrir ses autres composantes.

Cette page offre notamment la possibilité de valider le badge. En cliquant sur un bouton prévu à cet effet, un message de validation nous provient directement de la plateforme en ligne qui a permis de créer le badge.

Cette page Web permet également de savoir qui est l'organisation émettrice du badge numérique, quand il a été octroyé et sur la base de quels critères d'attribution. Cette page peut même donner accès à des preuves de réalisations qui démontrent la maîtrise de ce qui est reconnu par ce badge

numérique.

Pour approfondir la question du fonctionnement technique du badge, nous vous invitons à consulter le site Internet de la *Vitrine Technologie – Éducation*. <http://www.vteducation.org/fr>.

## Les usages du badge numérique

Trois grands usages sont généralement reconnus aux badges numériques : **motiver** la personne, **reconnaître** ce qu'elle a accompli et **certifier** la valeur des apprentissages qu'elle a réalisés et des compétences qui lui sont reconnues.

La perspective de motiver une personne peut sembler être une raison suffisante de créer un badge numérique. Cependant, il faut comprendre que la motivation qu'on peut tirer d'un badge numérique provient en grande partie de la reconnaissance et de la certification qu'offre ce badge. La motivation se présente donc comme l'un des objectifs les moins importants liés à l'utilisation d'un badge; sa valeur étant directement liée aux perspectives de reconnaissance et de certification qu'il offre.

## Le fonctionnement du badge numérique

Un badge numérique s'organise autour de trois pôles. Il y a tout d'abord le pôle émetteur, qui se compose des personnes ou de l'organisation qui octroient le badge. Vient ensuite le pôle récepteur, qui se compose des personnes qui reçoivent le badge numérique. Finalement, il y a le pôle observateur, où se trouvent réunies les personnes et les organisations qui l'apprécieront (figure 3).

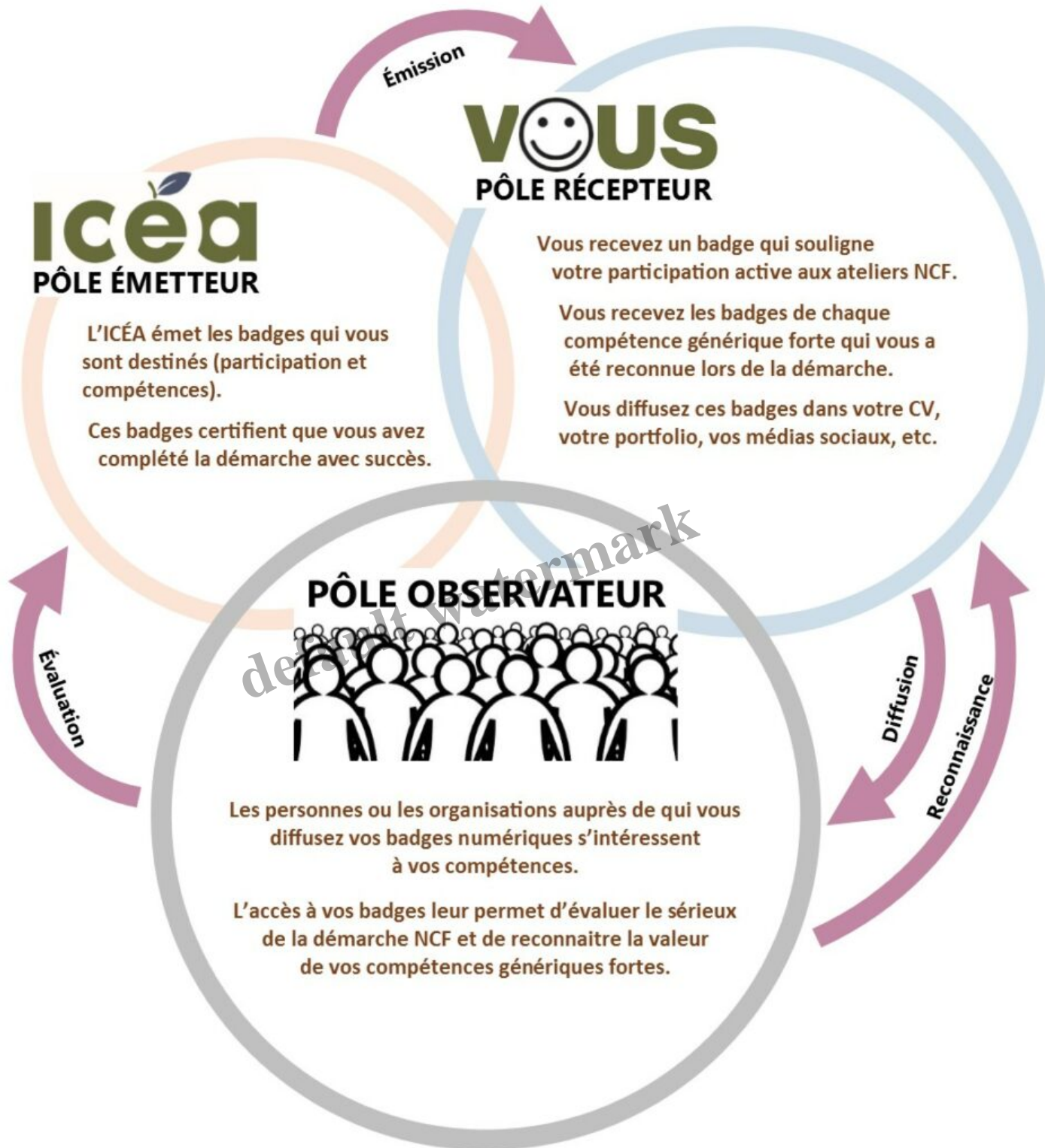


Figure 3

Source : ICÉA (2019a). [Comprendre mes badges numériques, fiche 3.](#)

#### Pôle émetteur

Un grand nombre de sources peuvent émettre des badges : organismes, personnes ou pairs,

employeurs, institutions, etc. Cette diversité rend compte de la multitude de lieux où il est possible de réaliser des apprentissages ou de développer des compétences. Ainsi, de nombreuses sources émettrices peuvent développer des badges numériques. Elles le feront en mettant à profit leur expertise ainsi que celles des organisations avec lesquelles elles travaillent. Ces sources fonderont leur travail sur des référentiels solides et reconnus<sup>[2]</sup>. Elles adopteront également des critères d'attribution qui ne soulèveront aucun doute quant à la valeur de ce que le badge reconnaît. Bref, ces sources émettrices mettront en jeu leur réputation afin de garantir la valeur des badges numériques qu'elles émettent.

<sup>[2]</sup> Citons à ce titre le [référentiel des compétences génériques](#) développé par l'ICÉA.

### **Pôle récepteur**

La personne qui reçoit un badge est celle qui bénéficie le plus du système. C'est pour elle que ce badge a été créé : il permet de reconnaître ses compétences passées, présentes ou à venir. Ce badge doit être à l'image des forces plurielles et diversifiées de cette personne; il doit rendre compte des progrès, des accomplissements ou des apprentissages réalisés par cette personne. Pour atteindre ces objectifs, la source émettrice doit établir des liens avec les personnes apprenantes dès les premières étapes de la création de badges. La source émettrice doit identifier et comprendre les besoins de reconnaissance de la personne qui recevra ce badge. Elle doit également anticiper les utilisations à venir du badge reçu. Un badge dont on ne reconnaît pas la valeur ou dont on ne sait que faire est inutile.

### **Pôle observateur**

Le pôle observateur est multiple. Il se compose de toutes les personnes et les organisations susceptibles de s'intéresser aux compétences de la personne qui diffuse un badge. Ces personnes et ces organisations pourront apprécier, reconnaître et donner de la valeur au badge numérique. Elles pourront également évaluer le système de badge développé par le pôle émetteur; évaluer la qualité des réalisations de la source émettrice ainsi que la valeur des apprentissages qu'elle permet aux personnes apprenantes de réaliser.

### **L'interopérabilité**

Ces trois pôles fonctionnent de concert et forment ce que certains appellent le « triangle de confiance ». Ils constituent les différentes parties d'un système dont les composantes se révèlent interdépendantes les unes des autres. Pour mettre à profit une expression du jargon numérique, il est ici question d'interopérabilité.

L'organisation émettrice qui crée un badge doit, d'une part, répondre aux besoins de reconnaissance de la personne réceptrice et, d'autre part, mettre en valeur des compétences et des connaissances qui sont reconnues et recherchées par les personnes et les organisations du pôle récepteur. La personne réceptrice est au centre de la dynamique tripartite des badges. Elle s'engage dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie et elle souhaite rendre visibles ses compétences. C'est elle qui reconnaîtra la valeur du badge et de l'organisation qui l'émet. C'est elle qui portera et qui partagera ce badge avec les personnes et les organisations observatrices (pairs, communauté, institution scolaire, employeur, etc.). Finalement, la partie observatrice est appelée à reconnaître la pertinence du badge

et de ce qu'il reconnaît, tout autant que la façon dont il est utilisé.

La création d'un badge numérique devrait donc favoriser la réunion à une même table d'une grande diversité de personnes et d'organisations actives en éducation des adultes. L'objectif est ici d'identifier de nouvelles voies de collaboration concrètes et pratiques afin de permettre aux trois pôles de jouer un rôle dans le succès de l'écosystème du badge créé. De fait, ce badge doit être reconnu et utilisé par les différents pôles : sa valeur en dépend.

## UNE RÉALITÉ NOUVELLE

Comme le précisait l'introduction de ce texte, le badge numérique est une réalité relativement nouvelle au Québec. Les premières réflexions concernant les badges numériques et leur viabilité à titre d'outil de valorisation et de reconnaissance remontent aux années 2010. Elles ont été menées à l'initiative de groupes comme la fondation Mozilla[3] qui a lancé ses premiers badges vers 2012.

[3] *Créée en juillet 2003, la Fondation Mozilla est un organisme à but non lucratif qui gère la communauté Mozilla, laquelle développe et publie les produits libres d'accès Mozilla (comme Firefox, Thunderbird ou Bugzilla) (Wikipédia, 2019).*

« Les badges sont une nouvelle approche en matière de reconnaissance des acquis et des compétences. Directement inspirés des célèbres badges scouts, ils contribuent à la reconnaissance et la valorisation d'acquis et de compétences qui sont souvent difficiles à certifier. »

**ICÉA (2017) – Les badges numériques, p. 3**

Au Québec, ces premières réflexions remontent justement à 2012. Elles sont le fruit de la collaboration de chercheuses et de chercheurs réunis au sein de GTN-Québec, le Groupe de travail québécois sur les normes et standards en TI pour l'apprentissage, l'éducation et la formation[4] (Garon-Épaule, 2018). Ces réflexions ont mené à la création des premiers systèmes de badges numérique au Québec.

[4] *Lire le texte « La petite histoire des badges numériques au Québec : du buzzword au plan d'action numérique », de Geoffroi Garon-Épaule (Garon-Épaule, 2018), en ligne sur [Pygmalion numérique](#).*

Dès 2013, Scholab travaille sur un projet de badges numériques avec Mozilla, la fondation MacArthur et HASTAC[5] à la création de Buzzmath (en anglais), une plateforme d'expérimentation et d'exercices de mathématiques qui fonctionnent avec un système de badges que l'élève accumule dans son portfolio (ICÉA, 2017). L'exemple de Scholab est intéressant. Ce laboratoire de technologies éducatives situé à Montréal regroupe des experts (en informatique, en éducation, etc.) de partout dans le monde qui créent des outils pédagogiques en ligne. Ces gens travaillent avec les écoles (primaire et secondaire) et les familles. Ils ont notamment développé une version en français Buzzmath, intitulée [Netmaths](#).

[5] *HASTAC est une organisation virtuelle regroupant plus de 14 000 personnes et institutions dédiées à de nouveaux modes d'apprentissage et de recherche innovants dans l'enseignement supérieur, la maternelle à la 12e année et la formation tout au long de la vie (Wikipédia, 2019).*

Viennent ensuite les premiers badges numériques décernés au Québec, à partir de 2014, par Cégep à



distance ouvert, une organisation dédiée à l'apprentissage en ligne affiliée au Cégep de Rosemont.

« Cégep à distance ouvert, ce sont des **cours non crédités, gratuits et ouverts à tous** (CLOM : cours en ligne ouverts et massifs ou MOOC : Massive Open Online Courses) visant à soutenir l'enseignement et l'apprentissage, la démocratisation des savoirs et le développement des littératies dans le réseau collégial québécois, canadien et international, pour les étudiants, les enseignants et la population apprenante à vie. »

<https://cegepadistance.ca/>

Cadre 21 est un autre exemple intéressant. Actif depuis 2016, le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation pour le 21<sup>e</sup> siècle est un « *laboratoire d'innovation pédagogique et organisationnelle* ». Son rôle est d'accompagner les intervenants francophones du monde de l'éducation, notamment les enseignantes et les enseignants, dans une démarche active de développement professionnel. Cadre 21 offre à ces personnes une plateforme de formation continue qui favorise le développement des compétences en TIC, des stratégies pédagogiques et de la gestion de classe. Comme on peut s'en douter, les apprentissages réalisés à l'aide de cette plateforme sont reconnus par un système de badges.

## Pertinence et utilité

En l'espace d'une décennie, de nombreux systèmes de badges numériques ont vu le jour au Québec. Ces projets ont démontré la pertinence et l'utilité :

- d'un nouvel instrument de reconnaissance qui permet à des organisations de reconnaître les acquis réalisés en leur sein;
- d'un nouvel outil de valorisation qui permet aux personnes de rendre visibles les apprentissages qu'elles ont effectués dans diverses sphères de leur vie et de partager cette richesse avec d'autres personnes et des organisations;
- d'une nouvelle forme de reconnaissance et de valorisation sur laquelle les entreprises et les organisations peuvent s'appuyer afin d'évaluer les compétences des personnes.

Le badge numérique fait ainsi figure de valeur ajoutée à l'endroit d'une activité qui favorise l'apprentissage, d'une démarche de reconnaissance qui se fonde sur un référentiel de compétences ou encore d'un processus de valorisation qui permet d'identifier des acquis expérientiels. Par ailleurs, la valeur ajoutée du badge numérique se révèle dans le processus de formalisation de la reconnaissance qu'il permet de concrétiser.

## S'appuyer sur des acquis

Pour les organisations intéressées, il apparaît hasardeux de s'engager dans une démarche visant à créer des badges numériques si l'on ne possède pas déjà certains acquis. L'acquis le plus important est d'avoir en main une démarche, une activité ou un processus dont les mécanismes formels nous aideront à réaliser les premières étapes nécessaires à la production de badges numériques. Ces acquis sont importants si l'on veut pleinement réaliser les usages de reconnaissance et de certification associés aux badges numériques.

## DES BADGES NUMÉRIQUES NCF

En 2018, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) décide d'emboîter le pas aux nombreuses organisations qui ont déjà créé et émis des badges numériques. L'ICÉA souhaite apporter une valeur ajoutée à son outil de valorisation et de reconnaissance des compétences génériques, Nos compétences fortes (NCF).

L'outil Nos compétences fortes (NCF) se présente comme le banc d'essai idéal pour la mise en œuvre d'un système de badges numériques. Il est utilisé depuis plus de trente ans pour valoriser et reconnaître les compétences génériques fortes des personnes participantes. Il propose la réalisation de trois objectifs d'apprentissages formels qui contribuent à développer le savoir-reconnaître de la personne. Il s'appuie par ailleurs sur un référentiel reconnu de vingt-deux compétences génériques et une formule d'animation de groupe qui a largement fait ses preuves.

Bref, le potentiel de cet outil est très prometteur parce que l'ICÉA peut s'appuyer sur plusieurs acquis afin de créer des badges numériques. Cela dit, nous nous sommes posé la question de savoir pourquoi il serait bon d'associer un système de badges numériques à l'outil NCF.

### Pourquoi badger NCF?

La démarche Nos compétences fortes est structurée. Elle repose sur la réalisation de différentes activités d'animation qui visent à atteindre des objectifs bien définis et dont les résultats sont mesurables. Cependant, tout cela n'est véritablement connu que des personnes qui animent ou qui participent à des ateliers NCF.

Au terme de la démarche, différents documents papier témoignent des réalisations faites au cours de la démarche. Les compétences fortes qui sont reconnues à une personne, par exemple, apparaissent dans son portrait personnel. Quant à la participation de cette personne, elle est reconnue dans une attestation. Il est bien sûr possible de citer ces documents dans un CV ou un portfolio. Mais ce ne sera pas suffisant pour permettre à un observateur extérieur d'établir la valeur des ateliers NCF ou des compétences génériques reconnues lors de ces ateliers.

Un constat similaire s'applique aux personnes et aux organisations qui utilisent l'outil NCF : elles disposent de peu d'outils[6] leur permettant d'établir la valeur de l'utilisation qu'elles font de l'outil NCF dans la mise en œuvre d'un programme visant le développement, l'intégration ou la formation d'une personne.

[6] Le manuel d'animation des ateliers NCF est l'un des outils permettant d'établir cette valeur : il nous renseigne sur le cadre théorique de la reconnaissance non formelle des compétences génériques ainsi que sur le plan d'animation des ateliers et la séquence des opérations à réaliser pour parvenir à cette reconnaissance. Il est cependant nécessaire de procurer cet outil auprès de l'ICÉA, au coût de 250 \$ CAD l'unité. Un autre outil est la page [Web dédiée à Nos compétences fortes](#) qui est accessible à partir du site de l'ICÉA.

Partant de ces constats, nous avons émis l'hypothèse qu'un système de badges numériques permettrait d'établir la valeur d'éléments stratégiques liés à l'utilisation de l'outil Nos compétences

fortes et à la réalisation des ateliers qui l'accompagnent. La valeur de ces éléments méritait d'être reconnue à l'aide de trois différents types de badges numériques.

### **Les objectifs formels d'apprentissage des ateliers NCF**

Dans un premier temps, il apparaissait essentiel d'établir la valeur des trois objectifs formels d'apprentissages des ateliers NCF. Ces objectifs sont le cœur de l'apprentissage de savoir-reconnaître qui est fait par la personne participante aux ateliers NCF.

« Les ateliers Nos compétences fortes visent à atteindre trois objectifs formels d'apprentissage :

1. savoir se reconnaître des compétences génériques fortes ;
  2. savoir reconnaître des compétences génériques fortes chez les autres ;
  3. savoir reconnaître des compétences génériques utiles dans des situations de travail. »
- ICÉA (2013) – Nos compétences fortes, édition 2013, p. 8.*

On retient surtout de la démarche NCF qu'elle permet de valoriser les forces d'une personne. Cependant, le savoir-reconnaître est de loin l'apprentissage le plus important qui découle de ces ateliers. La démarche NCF apprend à une personne à nommer ses forces et à les reconnaître. L'atteinte de cet objectif équipe la personne pour l'avenir. Au terme des ateliers NCF, une personne saura valoriser toute nouvelle compétence générique forte dont elle aura développé la maîtrise dans différentes expériences de vie (à la maison, au travail ou dans la communauté).

Le premier type de badge projeté permet aux organismes, aux groupes et aux personnes qui composent le pôle observateur d'accorder une valeur à la participation d'une personne à des ateliers NCF. Ce badge est octroyé à toute personne qui complète avec succès la démarche Nos compétences fortes.

### **La reconnaissance et la mobilisation des compétences fortes**

Dans un deuxième temps, il apparaissait essentiel d'établir la valeur des compétences fortes reconnues lors des ateliers NCF. Les objectifs d'apprentissages liés à la participation aux ateliers ainsi que le savoir-reconnaître développé lors de ces ateliers mènent la personne à découvrir ses compétences génériques fortes. Ce processus conduit la personne à revendiquer des compétences dont la maîtrise lui sera reconnue par les autres membres du groupe d'animation. La personne et son groupe sont par ailleurs invités à mobiliser leurs compétences fortes lors de la réalisation d'un projet collectif mené en parallèle avec les ateliers NCF.

Le second type de badge projeté permet aux organismes, aux groupes et aux personnes du pôle observateur de reconnaître la valeur des compétences fortes d'une personne. Outre le badge de participation déjà décrit, la personne qui participe à des ateliers NCF reçoit également un badge pour chaque compétence forte qui lui a été reconnue.

### **L'expertise en animation d'ateliers NCF**

Finalement, il apparaissait intéressant de valoriser l'expertise des animatrices et des animateurs

d'ateliers NCF accrédités par l'ICÉA. Ces personnes font en sorte que l'outil Nos compétences fortes est utilisé dans de nombreuses organisations. Ces dernières ont reconnu la valeur et l'utilité des ateliers NCF. Leurs interventions contribuent directement à la renommée de l'outil. Ces personnes méritent que leur expertise en animation soit reconnue par l'ICÉA.

La reconnaissance offerte à ces personnes prend la forme d'un troisième et dernier type de badge NCF. Ainsi, toute personne qui suit une formation en animation d'ateliers NCF offerte ou accréditée par l'ICÉA reçoit le premier niveau du badge d'expertise en animation. Les trois autres niveaux du badge sont octroyés à la personne en fonction du nombre d'animations NCF qu'elle aura réalisées<sup>[7]</sup>.

*[7] Le badge d'expertise de niveau 2 est octroyé à la personne qui a réalisé au moins 3 animations, celui de niveau 3 à la personne qui a réalisé au moins 6 animations et celui de niveau 4 à la personne qui a réalisé 10 animations ou plus.*

Ce dernier type de badge comporte des avantages à la fois pour les personnes responsables de l'animation d'ateliers NCF et pour l'ICÉA. En effet, la personne qui souhaite faire reconnaître son expertise doit fournir à l'ICÉA des précisions sur les animations qu'elle a réalisées. Ce faisant, elle doit transmettre à l'ICÉA les informations nécessaires pour émettre des badges de participation et de compétences au nom de personnes qui ont participé à des ateliers NCF.

## Comment badger NCF?

Une première étape dans la création d'un système de badge est de rechercher l'aide de spécialistes. Ce type de projet recèle des défis insoupçonnés, que seule une personne qui dispose de l'expertise nécessaire sera en mesure de relever.

Dans le cadre de ses réflexions sur les badges numériques, l'ICÉA avait réuni un groupe de personnes aux champs d'expertise diversifiés : éducation des adultes, développement des compétences, reconnaissance des acquis, Web 2.0, technologies numériques, etc. Tenues entre 2015 et 2017, les discussions de ce groupe portaient sur des initiatives en cours ou projetées. Ces discussions nous ont été d'une grande aide dans la décision de créer des badges numériques pour l'outil Nos compétences fortes.

Les personnes présentes à ces rencontres ont souligné l'importance de certaines dimensions de la reconnaissance des acquis et des compétences à ne pas perdre de vue dans la création de badges numériques. Ces badges devaient s'adresser à tous les adultes et participer à un effort global d'inclusion. Par ailleurs, ils devaient valoriser la réussite et la reconnaissance sous toutes leurs formes et dans tous les lieux possibles. Le défi est ambitieux, mais il s'avère que ces dimensions sont au cœur de la philosophie d'action mise de l'avant par l'outil Nos compétences fortes.

Les badges à créer devaient donc permettre à toutes les personnes participantes à des ateliers NCF de faire valoir leurs compétences génériques fortes efficacement et simplement. Il apparaissait également important de définir des objectifs et des usages (voir le tableau 1) qui correspondaient au potentiel de valorisation et de reconnaissance de l'outil Nos compétences fortes. La démarche Nos compétences fortes n'a pas été conçue afin d'évaluer les compétences d'une personne; elle vise plutôt à l'aider à identifier ses forces et à développer sa capacité de les faire valoir auprès de différents interlocuteurs, que ce soit dans les sphères privée, familiale, communautaire ou professionnelle de savoir.

La question de la valeur d'usage des badges numériques à créer était donc au cœur de nos préoccupations. Cette valeur correspond à ce qu'une personne peut véritablement faire du badge qu'elle reçoit. Un badge numérique ne garantit à personne d'obtenir une entrevue d'embauche ou un emploi. Mais l'employeur qui découvre un badge doit y voir une valeur ajoutée au profil de la personne candidate. Par ailleurs, aucun badge numérique ne rivalise en valeur avec une certification provenant du système formel d'éducation. Le badge numérique n'a pas la même fonction qu'un diplôme officiel et il existe peu de passerelles permettant de lier les systèmes de badges existants aux programmes de formation des institutions scolaires. Dans les cas où de telles passerelles existent, c'est notamment le cas de la plateforme Netmath<sup>[8]</sup> développée par Scholab, les badges numériques ont un rôle complémentaire dans l'évaluation des progrès de l'élève et ne remplacent pas la sanction officielle, qui provient toujours d'un examen standardisé du ministère de l'Éducation.

*[8] La plateforme Netmaths développée par Scholab est un bel exemple de passerelle entre un système de badge numérique et le programme d'apprentissage des mathématiques actuellement en vigueur dans les institutions scolaires du Québec. Cependant, Netmaths est avant tout conçu comme un outil d'accompagnement dans l'apprentissage des élèves. Les badges octroyés témoignent des progrès des élèves et encouragent ces derniers à persévérer. Mais ces badges n'ont aucune valeur officielle pour le ministère de l'Éducation. Lire « L'usage des badges numériques dans le monde académique, en milieu de travail et dans la société » (Garon-Épaule, 2015) pour en apprendre plus sur les passerelles existantes par le monde.*

Il s'avérait donc important de s'assurer, dès le début du projet, que notre système de badge numérique soit accompagné de différents outils de vulgarisation qui favoriseraient une bonne appropriation et une utilisation large des badges octroyés. Il s'avérait également essentiel de prévoir la mise en place d'une démarche de suivi permettant de sonder les personnes ayant reçu des badges afin de savoir de quelle manière elles les utiliseraient.

Bref, notre défi était non seulement de produire des badges qui s'adressent à tous, mais aussi de nous assurer que toutes ces personnes comprennent bien la valeur de ces badges et les différentes manières de les utiliser au mieux, dans toutes les sphères de leur vie.

## Un travail de définition

La décision d'aller de l'avant prise, un important travail de définition s'amorce. Comme l'illustre la liste qui suit, les tâches à réaliser dans la création d'un système de badges numériques ne manquent pas. Ces tâches apparaissent par ailleurs toutes importantes et essentielles. Elles sont présentées dans un ordre qui répond à une chronologie logique. La création proprement dite des badges, par exemple, peut difficilement se faire avant la réalisation des tâches qui la précèdent. Cependant, il est possible de *définir des conditions d'utilisation*

ou d'*élaborer une politique de confidentialité* avant de créer des badges.

## 1. Définir un cadre d'expérimentation

Une des premières tâches accomplies a été de définir un cadre d'expérimentation. Cela suppose de formuler plusieurs questions : Quelles populations adultes sont visées par les badges à venir? À quel outil seront associés ces badges? À quelles fins veut-on créer ces badges? Quelles seront les grandes étapes de cette expérimentation? Quelles organisations et quelles personnes seront ciblées à chaque étape de cette expérimentation? Quelles ressources humaines, matérielles et financières est-il possible de consacrer à la réalisation de ce projet? Auprès de quel bailleur de fonds est-il possible de trouver de l'aide? L'organisation dispose-t-elle des ressources nécessaires pour faire vivre le système de badge une fois sa réalisation complétée? Etc.

Toutes les organisations actives en éducation des adultes ont avantage à aborder un projet de ce type comme une expérimentation et à répondre aux différentes questions présentées ici. Par ailleurs, cette liste n'est pas exhaustive et le cadre de cette expérimentation est évolutif. Des questions, des surprises, des imprévus et des délais vous forceront à l'adapter aux exigences de la situation. Ce cadre est une intention de départ. Il cherche à parer à différentes éventualités, mais il faudra constamment le réviser en tenant compte de ce qui peut et de ce qui doit être fait.

## 2. Définir des objectifs, préciser des usages, cibler des personnes

Avant de se lancer dans la création de badges numériques, il est important de bien définir les objectifs que l'on veut atteindre. À ce titre, l'ICÉA avait identifié deux grandes catégories d'objectifs à atteindre.

D'une part, il y avait l'idée de formaliser la reconnaissance des compétences génériques fortes obtenue à partir de l'outil Nos compétences fortes. On retrouve derrière cette idée des objectifs en lien avec les grands usages des badges numériques. L'ICÉA a créé ces badges afin de **motiver** la personne dans sa réalisation d'une démarche NCF, de **reconnaître** sa participation et ses compétences fortes et, finalement, de **certifier** les compétences fortes reconnues en leur donnant une valeur. La certification offerte par les badges numériques NCF n'a certes pas la valeur d'un diplôme officiel. Elle permet cependant aux personnes du pôle observateur de constater le sérieux de la démarche NCF et de découvrir la richesse du référentiel de compétences génériques de l'ICÉA.

D'autre part, il y avait l'idée d'expérimenter la mise en œuvre de badges numériques. On retrouve derrière cette idée des objectifs liés à la réflexion de l'ICÉA sur le sujet. L'intention était ici de la poursuivre dans l'action et de développer une expertise pratique qu'il serait éventuellement possible de partager avec nos membres et partenaires.

Définir ces objectifs nous a permis de confirmer la pertinence de créer un système de badges à plusieurs égards. Ce projet présente une valeur ajoutée pour l'ICÉA, notamment en raison du fait que nos réflexions s'en trouvent enrichies par une expertise pratique. Il présente également des avantages pour l'outil Nos compétences fortes.

Le développement constant de cet outil, notamment depuis 2013, a permis à l'ICÉA de le faire connaître hors des frontières du Québec, au Canada et même en Europe. Le fait de lui adjoindre des badges numériques permettra, selon nous, de renforcer la pertinence de son utilisation, tout en favorisant une compréhension plus uniforme de la valeur de cet outil de reconnaissance des

compétences génériques.

La définition d'objectifs permet finalement de cibler les personnes visées par les badges à créer. Les badges numériques NCF s'adressent essentiellement aux personnes qui ont participé à des ateliers NCF. C'est du moins la population adulte qui est actuellement visée par le projet de l'ICÉA. Un système de badges numériques se doit d'avoir des destinataires précis. Le fait de cibler une personne plutôt qu'une autre permet de ne pas se perdre en chemin; de créer des badges dont la valeur et la pertinence seront reconnues par les personnes ciblées.

### **3. Produire ou choisir un référentiel**

Le choix d'un référentiel ou sa production est une étape importante dans la création de badges numériques. Qu'il soit question de reconnaître des compétences, des connaissances ou des acquis expérientiels, il importe d'identifier et de nommer ce que l'on reconnaît. Pour ce faire, l'un des meilleurs moyens est de recourir à un référentiel. Il en existe plusieurs qui s'intéressent à toutes sortes de domaines de compétences, de connaissances ou de pratiques, et qui sont souvent accessibles en ligne.

L'ICÉA avait à sa disposition un référentiel de compétences génériques connu et reconnu. Ce référentiel est une partie de l'outil Nos compétences fortes, mais il a été rendu public en 2012 afin que d'autres groupes et organisations puissent l'utiliser ([cliquez ici pour avoir accès à ce référentiel](#)).

L'organisation qui ne dispose d'aucun référentiel pourra dresser une liste des compétences, des connaissances, des pratiques ou encore des comportements qui sont visés par les badges à créer. Cette liste n'est qu'une première étape dans la construction d'un référentiel. Une fois dressée, il faut s'assurer de bien définir les éléments qui y figurent et de préciser quels savoirs (savoirs, savoir-faire, savoir-être) ou quelles capacités sont nécessaires à leur maîtrise. Le résultat en sera la première version d'un nouveau référentiel; une version « beta » dont il faudra éprouver la valeur et la pertinence en la soumettant à la critique de personnes et de groupes à l'expertise variée.

Idéalement, le référentiel choisi ou créé sera accessible en ligne afin que les personnes qui composent le pôle observateur puissent l'apprécier à sa juste valeur. Une partie des métadonnées enchâssées dans le badge numérique proviendront de ce référentiel. Comme l'illustre la figure 4, à la page suivante, on retrouve dans le badge numérique NCF de la débrouillardise la description qui est faite de cette compétence générique dans le référentiel de l'ICÉA (note 7).

### **4. Définir des critères d'attribution**

Les critères d'attribution sont un autre élément important du badge numérique. Il faut en définir pour chaque badge numérique créé. Ces différents critères présentent clairement ce qu'une personne doit faire pour obtenir l'un de ses badges. La figure 4 (page suivante) présente les critères d'attribution du badge numérique NCF de la débrouillardise (note 8).

Ces critères s'appuient sur les réalisations de la personne participante et ils décrivent les observations que doivent faire la personne responsable de l'animation des ateliers ainsi que les autres membres du groupe afin de reconnaître la compétence générique revendiquée. La formulation de ces critères doit emprunter un langage simple, clair et précis. Il importe d'éviter toute forme d'ambiguïté dans leur interprétation : les personnes qui composent le pôle observateur doivent avoir la même

compréhension de ces critères.

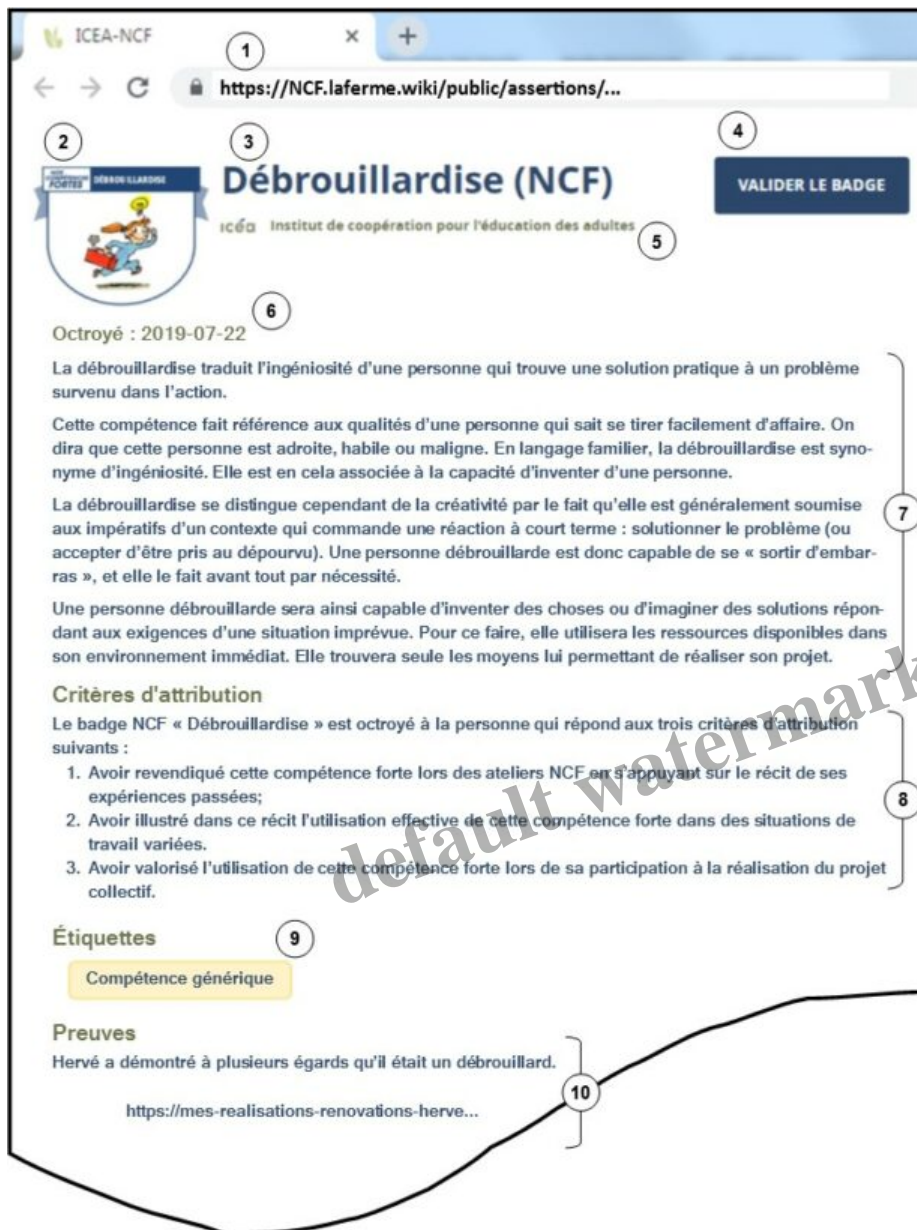


Figure 4

## 5. Produire ou choisir des visuels



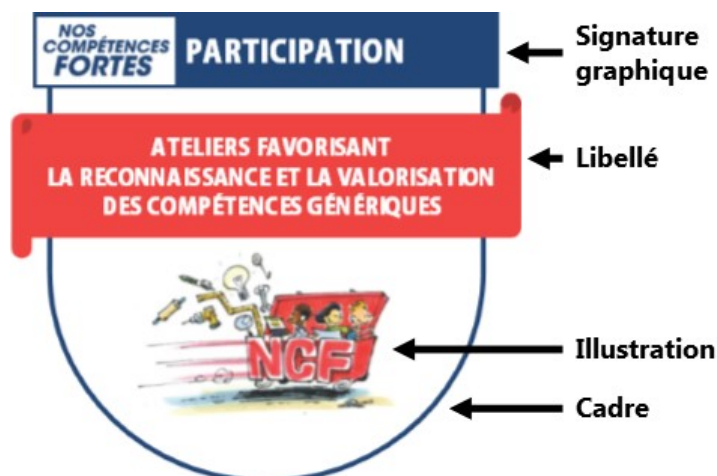


Figure 5

Il est essentiel de produire ou de choisir un visuel différent pour chaque badge qui sera créé. Ce visuel est idéalement composé d'une signature graphique, d'un libellé et d'une illustration. Le tout sera entouré d'un cadre. La figure 5 présente les éléments qu'on retrouve dans le badge numérique NCF de participation.

La **signature graphique** doit faciliter l'identification du badge. On y retrouve le nom de l'outil Nos compétences fortes ainsi que le mot « Participation » pour le badge de participation. On retrouvera le mot « Compétence » dans la signature graphique des badges de compétences.

Le **libellé** doit présenter l'objet du badge en question. Dans la figure 5, puisqu'il s'agit d'un badge de participation on y retrouve le titre général des ateliers Nos compétences fortes. Dans les badges NCF de compétences, on retrouvera le nom de la compétence en guise de libellé (confiance en soi, créativité, leadership, etc.).

Chaque badge doit comporter une **illustration** qui lui est propre. Par exemple, les illustrations des badges NCF de compétences sont les différentes illustrations associées à chacune des 22 compétences génériques du [référentiel de l'ICÉA](#). Finalement, l'ICÉA a retenu un **cadre** en forme d'écusson. Le choix des couleurs est également étudié : il s'agit des mêmes teintes de bleu et de rouge qu'on retrouve dans l'outil Nos compétences fortes.

La composition du visuel des badges numériques NCF a été facilitée par la disponibilité du visuel déjà produit pour l'outil Nos compétences fortes. Les organisations qui ne disposent pas de tels acquis devront faire un choix : produire des éléments visuels originaux ou trouver les éléments souhaités dans les banques d'images disponibles en ligne. La première solution peut s'avérer coûteuse de différentes manières (temps, argent, ressources), mais elle en vaut la peine. Les badges numériques sont des images et ces images sont associées à l'image même de votre organisation et de vos outils.

Idéalement, un badge numérique devrait présenter une image qui attire le regard et qui ne prête pas à confusion avec les représentations visuelles d'autres badges ou produits numériques. La composition du badge doit également être harmonieuse et faire en sorte qu'il soit facile de comprendre de quoi il s'agit.

Finalement, certaines plateformes de badges numériques comportent des fonctions permettant de

construire le visuel d'un badge. Par exemple, il sera possible de sélectionner un cadre, d'y insérer une illustration et préciser le libellé du badge. Cependant, les possibilités sont parfois limitées et elles n'offrent pas toujours toute la flexibilité souhaitée.

## 6. Choisir une plateforme

De nombreuses plateformes permettent de créer un système de badges numériques. Certaines sont en logiciel libre (ouvertes), d'autres fonctionnent par abonnement et finalement il y a les plateformes de gestion de cours (voir le tableau 1).

**Tableau 1**

Plateformes ouvertes	Plateformes par abonnement	Plateformes de gestion de cours
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#"><u>BackPack</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>BadgeOS</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>BadgeFactor</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Badgr</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>P2PU</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Salava</u></a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#"><u>Acclaim</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Badgecraft</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Badgelist</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Credly</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Cancred</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Openbadge Factory et Passport</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>LRNG</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Portfolium</u></a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#"><u>Canvas</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>edX</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Moodle</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>Totara</u></a></li> </ul>

Source : Badge numérique | Motiver Reconnaître Certifier, Hub d'information, de veille et de ressources pour découvrir l'univers des badges numériques et du standard [OpenBadge](#). [En ligne] <http://badgenumerique.com/ressources/plateformes-technologiques/> (Consulté le 22 juillet 2019).

La plupart de ces plateformes sont en anglais. Cela dit, *BadgeFactor*, *Badgecraft* et *Moodle* présentent tout de même des interfaces en français. Le choix d'une plateforme devrait cependant aller au-delà de la langue et être influencé par les avantages et les fonctionnalités qu'offrent ces plateformes.

Les plateformes ouvertes, par exemple, offrent l'avantage d'être en logiciel libre. Ceci veut dire qu'il s'agit de logiciels dont « *l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication par autrui en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement* » ([Wikipédia](#)). Le choix d'une plateforme ouverte pourrait ainsi s'imposer, notamment en raison du fait que l'organisme utilisateur ne sera pas confronté à des mesures de contrôle imposées par le développeur du programme.

Le système de badges numériques NCF de l'ICÉA a été créé à partir de la plateforme ouverte *Badgr*. Ce choix a été fait sur recommandation de la personne-ressource qui nous a accompagnés dans la création de ce système. Créé par l'entreprise [Concentric Sky](#), *Badgr* permet de créer et d'octroyer des badges numériques qui sont vérifiables en utilisant un minimum d'informations personnelles. L'ICÉA n'a besoin que d'une adresse courriel ou d'un numéro de téléphone intelligent pour octroyer un badge

à une personne et en garantir la validité auprès des personnes qui composent le pôle observateur (ICÉA, 2019b).

Badgr offre également aux personnes qui reçoivent des badges la possibilité de créer un compte où elles pourront les emmagasiner, les organiser en collections et les partager. Si Badgr s'est avéré être un choix judicieux pour l'ICÉA, nous aurions très bien pu utiliser une autre plateforme afin de créer notre système de badge. Il n'y a pas de *bonnes* ou de *mauvaises* plateformes, mais des plateformes mieux adaptées que d'autres à la création du système de badge que vous avez imaginé. Par ailleurs, rares sont les organisations actives en éducation des adultes qui disposent, à l'interne, de l'expertise nécessaire afin de faire ce choix. On ne s'improvise pas spécialiste des badges numériques après quelques lectures. Ainsi, si ce n'est déjà fait, l'organisation qui estime être parvenue à l'étape de choisir une plateforme doit impérativement consulter une ou des personnes qui ont déjà créé un système de badges numériques. Ces personnes seront en mesure de conseiller l'organisation sur le choix de la plateforme la plus adaptée à leurs besoins. Ces personnes pourront par la suite prendre en main la réalisation du volet technologique du système.

## **7. Créer des badges numériques**

La création de badges numériques requiert l'intervention de personnes qui ont des compétences avérées en programmation et qui ont développé une solide expertise dans l'utilisation de la plateforme choisie.

Rappelons ici qu'au moment de créer des badges, l'organisation concernée doit avoir défini les objectifs qu'elle veut atteindre. Elle doit avoir identifié les personnes qui recevront des badges et être en mesure de dire à quoi leur serviront ces outils. Elle doit disposer d'une base de référence ou d'un référentiel permettant de savoir ce que les badges permettent de reconnaître. Elle doit avoir défini les critères qui président à l'obtention des dits badges. Elle doit finalement disposer des éléments visuels qui sont nécessaires à la composition des badges.

Ces choix faits, il est possible de construire des badges. Ce travail nécessitera du temps, de la patience et de l'inventivité. Il faut prévoir du temps pour les imprévus. Ce que l'on croyait pouvoir réaliser dans un temps donné peut facilement en prendre plus – que ce soit parce que le projet évolue et se transforme ou à cause d'embûches technologiques. Les défis associés à la création de badges sont nombreux et aucun problème n'est insurmontable si l'on prend le temps de s'y attarder.

L'étape de la création des badges exigera peut-être la révision de certains éléments du travail qui a déjà été accompli. Tout est ici question de préparation. L'organisation qui recherche le soutien de ressources expertes dès le départ sera d'autant mieux préparée à répondre aux inévitables ajustements de dernières minutes.

## **8. Élaborer une politique de confidentialité**

Une politique de confidentialité est un élément essentiel de tout outil numérique en ligne qui requière l'utilisation de renseignements personnels. Au minimum, l'octroi d'un badge réclame l'adresse courriel de la personne concernée. L'organisation qui recueille ce renseignement personnel doit s'engager à le protéger et à ne l'utiliser qu'aux seules fins nécessaires à l'émission des badges numériques.

Une déclaration concernant l'attention portée à la protection de la vie privée et à la confidentialité des

renseignements personnels collectés est une bonne entrée en matière pour une politique de confidentialité.

En résumé, la politique de confidentialité que nous avons élaborée stipule que :

- l'ICÉA recueille des renseignements personnels (prénoms, noms et adresse électronique ou numéro de téléphone) afin d'octroyer des badges numériques;
- l'ICÉA s'engage à protéger la confidentialité de ces renseignements par des moyens appropriés, à limiter l'accès à ces renseignements aux seules personnes autorisées et à ne pas les divulguer à un tiers;
- l'ICÉA pourra utiliser ces renseignements afin de communiquer avec les personnes concernées, notamment pour les informer de l'utilité des badges numériques NCF ou pour réaliser avec elles des suivis concernant l'utilisation de ces badges;
- l'ICÉA reconnaît des droits d'opposition et de retrait aux personnes concernées par l'utilisation de ces renseignements personnels.

Ces quatre éléments apparaissent incontournables. Il y est question des renseignements recueillis, de la protection dont ils jouissent, de la façon dont ils sont utilisés et des droits qui sont reconnus aux personnes qui nous ont transmis ces renseignements.

Au total, la politique de confidentialité accessible à partir du système de badges numériques NCF comporte dix rubriques :

- Personnes concernées : précisions concernant les personnes à qui s'adresse cette politique;
- Transparence : précisions concernant la transparence de l'ICÉA à l'égard de cette politique ou de tout changement dont elle pourrait faire l'objet;
- Portée et législation : précisions concernant l'ICÉA, son statut de « personne morale » au Québec et au Canada, les lois et les réglementations auxquelles il est soumis ainsi que son engagement à respecter ces lois et règlements;
- Consentement : déclaration concernant le consentement de la personne à l'utilisation de ses renseignements personnels par l'ICÉA aux fins décrites dans la politique;
- Collecte des renseignements personnels : précisions concernant les renseignements personnels recueillis et la façon dont ils sont recueillis;
- Utilisation et traitement : précisions concernant la façon dont l'ICÉA utilise et traite les renseignements personnels recueillis;
- Conservation et entreposage : engagement de l'ICÉA à appliquer des mesures de sécurité adéquates afin d'entreposer et de conserver les renseignements personnels recueillis;
- Divulgarion : engagement de l'ICÉA à ne pas divulguer les renseignements personnels recueillis;
- Interactivité, fichiers journaux et témoins : précisions concernant l'utilisation – à des fins statistiques – qui sera faite des fichiers journaux (log file) et de fichiers témoins (cookies) pouvant être recueillis par l'ICÉA;
- Droit d'opposition et de retrait : précision concernant les droits des personnes concernées par la politique.

Le nombre de rubriques peut varier d'une politique à l'autre. Les libellés, les contenus et les formulations retenues par l'ICÉA s'inspirent de différents documents explicatifs produits sur le sujet ainsi que de la lecture de plusieurs politiques de confidentialité disponibles en ligne. De fait, toutes les politiques disponibles sur Internet sont des modèles potentiels et pertinents. L'organisation concernée

devra cependant reconnaître les éléments qui s'avèrent pertinents à l'égard de son système de badges et savoir en adapter la formulation à l'aune des engagements qu'elle souhaite prendre et, surtout, qu'elle est en mesure de respecter!

Compte tenu des attentes élevées des personnes à l'égard de la protection des renseignements personnels, les organisations concernées ont avantage à anticiper les inquiétudes des populations visées par leurs systèmes de badges numériques. Il est conseillé d'élaborer une politique claire et simple à comprendre, qui rassurera ces personnes sur l'utilisation de leurs renseignements personnels plutôt que le contraire. Il est préférable de s'engager à faire de son mieux pour respecter les exigences des lois en vigueur au Québec et au Canada plutôt que de promettre d'adopter des mesures de sécurité difficile à mettre en œuvre.

Au plan légal, les organisations du Québec sont assujetties à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ c. P-39.1). Elles peuvent également être assujetties à certaines dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1). Ces organisations doivent donc respecter les dispositions législatives des lois québécoises et canadiennes en matière de protection des renseignements personnels.

Il faut par ailleurs tenir compte du fait que les législations (au Québec, au Canada et dans le monde) en matière de protection des renseignements personnels sont en constante évolution. La politique élaborée par l'ICÉA, par exemple, ne doit pas seulement tenir compte des législations québécoises et canadiennes; elle doit également se conformer aux prescriptions de la législation européenne, soit le [Règlement général sur la protection des données](#) en vigueur depuis mai 2018. L'outil NCF est utilisé en Europe, il est donc possible que des badges numériques NCF soient octroyés à des personnes vivant en France, en Belgique ou en Suisse.

Un bon point de départ est de se rendre sur le [Générateur de politique de confidentialité](#). Cet outil accessible en ligne a été financé par la *Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique* de l'Université de Montréal. Il invite les personnes et les organisations à répondre à une série de questions et, selon les réponses données, il génère un modèle de politique de confidentialité. Attention, il s'agit bien ici d'un modèle, dont l'organisation pourra s'inspirer afin d'élaborer sa propre politique.

L'élaboration d'une politique de confidentialité n'est pas une mince tâche et les organisations qui ne sauraient pas comment s'y prendre devraient rechercher l'aide de conseillers juridiques.

## **9. Définir des conditions d'utilisation**

Il est tout aussi important de définir les conditions d'utilisation d'un système de badges numériques que de doter d'une politique de confidentialité. On pourrait même affirmer que cette nouvelle tâche est tout aussi complexe que la précédente.

Les conditions générales d'utilisation définies par l'ICÉA s'organisent autour de neuf articles qui précisent les droits et les responsabilités des personnes qui reçoivent des badges numériques NCF et de l'ICÉA à l'égard de ces personnes :

- Article 1 – Objet : précisions concernant le respect des conditions d'utilisation définies par l'ICÉA,

notre volonté d'expliquer ces conditions aux personnes concernées et les mesures prises à l'encontre des personnes qui ne respecteraient pas ces conditions d'utilisation;

- Article 2 – Acceptation des conditions générales d'utilisation : déclaration concernant l'acceptation des conditions d'utilisation par la personne qui reçoit un badge et le droit de l'ICÉA de modifier ces conditions sans préavis;
- Article 3 – Services offerts : description des services d'octroi de badges numériques offerts par l'ICÉA aux différentes personnes concernées;
- Article 4 – Demandes de badges numériques : précisions concernant les personnes qui peuvent demander des badges numériques NCF et à quelles conditions;
- Article 5 – Consentement : déclaration concernant le consentement de la personne à l'utilisation de ses renseignements personnels par l'ICÉA aux fins décrites dans la politique de confidentialité;
- Article 6 – Responsabilités : description des responsabilités respectives des personnes concernées et de l'ICÉA;
- Article 7 – Propriété intellectuelle : affirmation des droits de propriété intellectuelle de l'ICÉA à l'égard des badges numériques NCF, du système de badges numériques et de tous les outils de formation qui y sont associés;
- Article 8 – Juridiction compétente : précisions concernant les lois applicables et les tribunaux concernés en cas de litige;
- Articles 9 – Mentions légales : précisions concernant l'ICÉA et ses administrateurs à titre gestionnaires du système des badges numériques NCF.

Le nombre et la formulation de ces articles peuvent évidemment varier en fonction de l'organisation ou du système de badge créé. Le plus important étant de couvrir tous les aspects stratégiques liés à l'utilisation du système de badge en question. Un système de badges qui offrirait l'accès à un forum de discussion, par exemple, devrait prévoir des conditions d'utilisation spécifiques pour ce forum : respect des autres, droit de supprimer tout propos jugé haineux, raciste ou autre, etc.

Ici encore, il est possible de s'inspirer des nombreuses conditions d'utilisation disponibles sur Internet. Il suffit de dresser une liste d'organisations apparentées qui ont des systèmes de badges similaires à celui que l'on projette de créer. On aurait ainsi plusieurs modèles de conditions d'utilisation à décortiquer et à analyser dans le but d'identifier les éléments stratégiques à inclure dans son propre document.

L'aide de spécialistes ou de conseillers juridiques est également à rechercher dans la réalisation de cette tâche.

## **10. Produire la documentation d'aide à l'utilisation des badges numériques**

De nombreuses personnes concernées par votre système de badges numériques sauront la connaissance, intuitive ou pratique, nécessaire pour l'utiliser à bon escient. Cependant, ce n'est pas le cas de tous. Vous devez donc prévoir de la documentation fournissant toute l'aide nécessaire. Ce qu'a fait l'ICÉA en produisant trois fiches techniques et une fiche synthèse.

Ces fiches, qui pourraient vous servir de modèles, sont accessibles en ligne :

- [Les badges numériques NCF, fiche synthèse;](#)
- [Mes badges numériques NCF, fiche 1;](#)

- [Utiliser mes badges numériques, fiche 2](#);
- [Comprendre mes badges numériques, fiche 3](#).

Les trois fiches techniques présentent les différents types de badges numériques NCF qu'il est possible de recevoir par courriel (fiche 1), les meilleures façons de les utiliser (fiche 2) ainsi que ce que sont les badges numériques, leurs usages et la façon dont ils fonctionnent (fiche 3). Nous avons fait le choix de produire une fiche synthèse qui résume l'information des fiches techniques tout en allant plus loin : elle présente en effet les principaux éléments d'un badge numérique qui apparaissent lorsqu'on se rend sur la page Web associée à ce dernier (voir la figure 4).

À titre de gestionnaire d'un système de badges numériques, notre responsabilité ne se limite pas à la production et à la diffusion de ces badges. Il est de la responsabilité de l'ICÉA de créer des conditions propices à l'utilisation effective de ces badges. La création des telles conditions passe par la production d'une telle documentation.

Nous voulions éviter qu'une personne qui recevrait un badge numérique NCF ne sache pas comment l'utiliser ou ne comprenne pas bien de quel type d'outil numérique il s'agit. Nous voulions également présenter des exemples concrets d'utilisation qui inciteraient les personnes concernées à utiliser leurs badges dans diverses situations.

## 11. Élaborer une démarche de suivi

Compte tenu de notre volonté d'expérimenter la mise en œuvre d'un système de badges numériques, il était impératif d'en arriver à cette dernière étape. Nous avons donc élaboré une démarche de suivi permettant d'en apprendre plus sur la façon dont les personnes concernées utilisent les badges numériques reçus.

Cette démarche s'intéresse au type d'utilisation qui est fait des badges numériques reçus, au nombre de fois qu'ils ont utilisé au cours d'une période donnée et aux médias sociaux à partir desquels ils ont été partagés. Cette démarche permet également aux personnes répondantes de renseigner l'ICÉA sur les grands objectifs qu'elles souhaitent atteindre en utilisant leurs badges et les personnes après de qui elles souhaitent valoriser leurs acquis. Finalement, la démarche de l'ICÉA propose aux personnes répondantes d'évaluer la pertinence et l'utilité des badges numériques qu'elles ont reçus et de la documentation d'aide à l'utilisation fournie par l'ICÉA.

Cette démarche est en cours de réalisation. À terme, l'ICÉA souhaite compiler les données obtenues et produire une analyse qui permettra d'optimiser le système de badges et la documentation qui l'accompagne. Les renseignements recueillis en lien avec les objectifs d'utilisation des badges numériques permettront certainement de mieux répondre aux besoins des personnes concernées. Finalement, nous croyons que ces données permettront de dresser un portrait des utilisations les plus courantes des badges numériques NCF.

L'ICÉA sera ainsi en mesure de produire un portrait complet de l'efficacité de son système de badges numériques.

## CONCLUSION

Ce texte voulait rendre compte des défis que doit relever l'organisation qui souhaite créer un système de badges numériques. On y a présenté une série de tâches à accomplir pour parvenir à cet objectif. Il faut cependant tenir compte du fait que cette liste est et demeure non exhaustive. Elle retrace les principales réalisations de l'ICÉA dans son projet d'expérimenter la mise en œuvre d'un système de badges numériques. Mais il ne serait pas heureux qu'une autre organisation tente de la reproduire à l'identique en espérant obtenir des résultats similaires.

Un bon point de départ pour les organisations intéressées serait de s'inspirer des résultats des conseils et des mises en garde apportés par ce texte. Le récit de l'ICÉA montre que la création d'un système de badges numériques est à la portée de toute organisation qui prend le temps de s'asseoir avec les personnes qui ont le savoir-faire nécessaire, de réfléchir à la question des badges et d'adopter une marche à suivre qui est adaptée à ses besoins et ses objectifs.

L'expérimentation de l'ICÉA met notamment en lumière l'importance de réfléchir à la question des badges sous l'angle de leur utilité pour les personnes à qui ils sont destinés. L'idée même de produire des badges numériques est pour nous indissociable de leur utilité réelle, de l'usage qui en sera fait. En effet, pourquoi créer des badges numériques et les octroyer à une personne si celle-ci ne les utilise pas? Si cette personne n'utilise pas ses badges, est-ce parce qu'elle ne sait pas comment les utiliser? Est-ce parce qu'elle ne reconnaît pas leur utilité? Est-ce finalement parce que les badges produits n'ont pas de réelle utilité?

Plutôt que de se demander si elle est en mesure de créer un système de badges numérique, l'organisation intéressée doit s'interroger sur la réelle utilité des badges qu'elle souhaite créer. Qui les utilisera, pourquoi et comment? Mieux encore, comment s'assurer que les personnes ciblées puissent les utiliser facilement et efficacement?

Les premières phases de l'expérimentation d'un système de badges numériques NCF ont été lancées en 2019. Ces phases comprennent l'émission des premiers badges numériques de l'ICÉA en juin 2019 et la réalisation des premiers suivis auprès des personnes concernées à l'automne de cette même année.

L'analyse des renseignements recueillis – prévue pour l'année 2020 – nous dira si l'ICÉA a su relever le défi de produire des badges numériques qui sont à la fois utiles et utilisés.

---

## Bibliographie et références

ICÉA (2019a). *Comprendre mes badges numériques*, fiche 3. [En ligne] [https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/NCF\\_Fiche3\\_Comprendre-badges-numeriques\\_Mars2019.pdf](https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/NCF_Fiche3_Comprendre-badges-numeriques_Mars2019.pdf), (Consulté le 25 juin 2019).

ICÉA (2019b). *Mes badges numériques*, fiche 1. [En ligne] [https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/NCF\\_Fiche1\\_Badges-numeriques-NCF\\_Mars2019.pdf](https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/NCF_Fiche1_Badges-numeriques-NCF_Mars2019.pdf) (Consulté le 25 juin 2019).



ICÉA (2018). Identifier des compétences génériques pour favoriser l'autonomie des adultes, Un référentiel de l'ICÉA. [En ligne] [https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/NCF\\_Referentiel-ICEA\\_septembre2018\\_0.pdf](https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/NCF_Referentiel-ICEA_septembre2018_0.pdf), (Consulté le 22 juillet 2019).

ICÉA (2017). *Les badges numériques*, document de vulgarisation produit par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). [En ligne] [https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/badges\\_numeriques\\_presentation\\_fev2017.pdf](https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/badges_numeriques_presentation_fev2017.pdf), (Consulté le 25 juin 2019).

ICÉA (2013). *Nos compétences fortes, manuel d'animation*. Édition 2013, 182 pages.

Garon-Épaulé (2015). « L'usage des badges numériques dans le monde académique, en milieu de travail et dans la société », Observatoire compétences-emploi, septembre 2015, vol. 6 n° 2. [En ligne] <https://oce.ugam.ca/usage-des-badges-numeriques-dans-le-monde-academique-du-travail-et-social/> (Consulté le 15 juillet 2019).

## Categorie

1. Édition 2020

## Tags

1. Édition 2020

## date créée

décembre 2019

## Auteur

hdignardicea-qc-ca

default watermark